

## CV aéronautique Pit Klein

Né le 26 mai 1949 à Bettembourg

Premiers contacts avec l'aviation amateur : René Wetz, Peppange, aéromodélisme , membre AEC Dudelange

Membre Aero Sport asbl depuis 1976

Licence d'entraînement obtenue le 6 avril 1976

Licence Pilote privé obtenue le 21 septembre 1978

Licence PPL FAA obtenue le 05 mai 1980

Licence Ultra Leger Motorisé multi axes obtenue le 17 novembre 2009

Membre UPL – AOPA Luxembourg depuis 1978

Président UPL -AOPA Luxembourg 1980 – 1982

Membre Aéroclub du GDL (FAL) : depuis 1978

Délégué de la FAL à la CASI / FAI et à la CIAG 1981 – 1982

Président AEC / FAL 1985 – 1991

Président d'honneur de la Fédération jusqu'à ce jour

Vice-président de la Fédération Aéronautique Internationale (FAI) 1986 - 1991

Président Cercle Luxembourgeois de l'Aérostation (CLA) 1991 - 2013

2009 et 2010 : Président de la Commission d'organisation du Centenaire de l'Aéronautique et de l'Astronautique Luxembourgeoises 1909 - 2009

Activités : ca 500hres de vol avions à moteur : sur Bellanca, Cessna 150 / 152/ 182/ Piper PA18/ NA T6G/ et ULM multiaxes

Formation vol acrobatique sur YAK52 1991

Records personnels : Altitude 28000m et vitesse Mach 2.5 avec MIG25 1992

Initiatives personnelles :

Président fondateur de la « Luxembourg Association for Vintage Aircraft » LAVA asbl 1984 – 2018

Financement et construction d'un hangar de 1500m<sup>2</sup> à l'aéroport de Luxembourg en 1987 pour les aéronefs luxembourgeois

Acquisitions d'aéronefs historiques pour enrichir le patrimoine aéronautique luxembourgeois en 1984 (5 T6G avion d'entraînement des pilotes luxembourgeois à la RAF 1940 à 1945. 1 Piper PA18 (avion d'observation 1940 à 1955, Birdog Cessna L-21 avion d'observation)

Participations aux conférences internationales FAI et IAOPA

1986 Réforme statutaire de la FAL pour éviter l'implosion de son activité, assurant à ses membres un maximum de codétermination tout en cherchant le contact direct avec tous les membres physiques actifs.

Coopération active avec le Ministère des Sports assurant l'octroi de subsides pour les infrastructures prévues par le plan quinquennal, les manifestations sportives et la participation à des championnats internationaux.